

L'Union soviétique a fait savoir récemment qu'elle n'était pas moins intéressée par un système efficace de vérification que ne le sont les États occidentaux, et a reconnu l'utilité éventuelle d'une inspection sur place comme moyen de vérification. Nous attendons, à Stockholm, la confirmation de cette marque d'intérêt sous la forme de suggestions positives et précises concernant des mesures de vérification conjointe et réciproque, accessibles à tous les États participants.

Des mesures de vérification permettant d'assurer le respect des engagements ont des implications, tant sur le plan politique que militaire. Étant donné que les ressources militaires de part et d'autre de l'Europe sont très importantes, tout manquement grave au respect des engagements nécessiterait d'importants mouvements militaires qui ne sauraient passer inaperçus. Même si un manquement mineur aux engagements pris ne risque pas de mettre en péril la situation militaire de l'autre camp, tout violateur potentiel hésiterait, pesant soigneusement les conséquences politiques d'un tel acte.

Un régime d'inspections conjointes et réciproques permettrait de clarifier une situation avant qu'elle ne puisse mener à un grave malentendu ou à une erreur d'interprétation, ou pire encore. Par ailleurs, étant donné que le monde réel dans lequel ce système sera mis en oeuvre est semé d'ambiguïtés et d'incertitudes, une certaine flexibilité, ici comme ailleurs, sera nécessaire. Mais le principe essentiel demeure. Un accord privé de moyens de vérification efficaces ne vaut pas mieux qu'une absence totale d'accord. Un accord qui tolère les violations ou qui pourrait donner lieu à des présomptions de non-respect des engagements parce qu'il n'a pas prévu de dispositions efficaces de vérification pourrait présenter un danger plus grave qu'une absence totale d'accord. Il pourrait mener à des tensions dérivant d'un respect douteux des engagements, lorsque la sécurité nationale est jugée menacée. Les efforts visant à contrôler ou à réduire l'armement en Europe doivent, à plus ou moins longue échéance, s'appuyer sur l'ensemble des intérêts politiques de tous les États participants. La vérification est essentiellement un processus de coopération et de réciprocité. Ainsi, tous les États à qui incomberaient des obligations aux termes d'un accord adopté ici devraient être assurés qu'ils pourront vérifier efficacement le respect de ses dispositions.

Cette conférence pourrait franchir une étape importante dans le processus de vérification. Nous avons ici un forum où une volonté politique commune, combinée aux connaissances techniques et à la diplomatie internationale, pourrait